



## Saison 2025-2026 Procès-verbal n°18 de la réunion du Conseil d'administration du 7 avril 2026

### **Composition du conseil d'administration**

**Présent(e)s** : Mmes Marèse Joliet (vice-présidente), Catherine Nicolas, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

**Excusés** : Mme Claire Porphyre et M. Marc Marnette.

**Invités** : M. Pierre Thomas (directeur général) et Raphaël Obsomer (directeur sportif).

La réunion a lieu en présentiel à Jambes et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur général.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour adapté à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2026**

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2026, tel qu'il a été publié dans la newsletter n°1158 du 3 avril 2026.

### **3. Bilan de l'assemblée générale du 21 mars 2026**

#### **3.1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2026**

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2026.

#### **3.2. Entrée en vigueur des dispositions votées lors de l'assemblée générale**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités d'entrée en vigueur des modifications statutaires adoptées lors de l'assemblée générale.

Ils constatent que, faute de demande d'application immédiate, ces modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2026, ce qui ne correspond pas nécessairement à l'intention initiale de leurs auteurs.

Dans ce contexte, ils estiment que certaines dispositions devraient entrer en vigueur sans délai, à savoir les articles PA 75 quater, PJ65 bis et PM8.

Ils décident dès lors de soumettre cette proposition à la commission législative et, en cas d'avis favorable, de la faire entériner par l'assemblée générale du 13 juin 2026.

### **4. Suivi des décisions des réunions précédentes**

#### **4.1. Planning du GT Championnat jeunes régionaux**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du planning des travaux du groupe de travail relatif au championnat jeunes régionaux pour les saisons à venir.

Pour la saison 2026-2027, ils s'accordent pour que le projet soit transmis aux clubs et qu'une réunion d'information sera organisée le 14 avril afin de répondre aux questions. Il est précisé qu'aucun renvoi du dossier au groupe de travail n'est prévu à ce stade.

En outre, suite au questionnement de certains clubs, ils confirment les prises de position suivantes :

- l'inscription des équipes ayant participé aux championnats 25-26 doit s'appréhender dans le cadre des dispositions inchangées du règlement qui a été appliqué lors de la présente saison.
- Ainsi au maximum 2 équipes par club peuvent être inscrites chacune des catégories à l'exception des U21;
- Ainsi dans la catégorie U21, la participation d'une même équipe est limitée à 3 saisons.
- les équipes appelées à descendre en provincial pourront se réinscrire en régional;
- Ainsi les modalités d'inscription dans la catégorie sont précisées.

Pour la saison 2027-2028, ils prennent connaissance du calendrier de travail arrêté comme suit :

- durant la semaine du 20, rédaction du projet définitif ;
- le lundi 27, réunion du groupe de travail ;
- le mardi 28, présentation au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur ce planning.

#### 4.2. Fusion de clubs entre BC Verviers (0169) et BC Olne (2732)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier relatif à la fusion des clubs BC Verviers (0169) et BC Olne (2732) et du rapport de Marèse Joliet ayant représenté le conseil d'administration aux 2 assemblées générales.

Après examen, ils marquent leur accord sur cette fusion.

#### 4.3. Règlement homologation des terrains

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement du dossier relatif au règlement d'homologation des terrains et marquent leur accord sur l'annexe présentée et les modalités de communication.

## 5. **Rapport du directeur général**

### 5.1. Gestion administrative

#### 5.1.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétariat-général :

- Accord de la convention PA 75 quater U14 Garçons entre les clubs matricules 1655 et 1353.
- Accord de la demande de création matricule bis pour le club de l'Union Mons Hainaut

### 5.2. Gestion du personnel

#### 5.2.1. Engagement d'un(e) secrétaire administratif(ve)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'engagement de Mme Sybille Vermeylen en qualité de secrétaire administrative.

### 5.3. Gestion commerciale

#### 5.3.1. Contrat de collaboration avec Teammate

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de de la proposition de contrat de collaboration avec la société Teammate. Après discussion, ils approuvent ce contrat tel que présenté.

#### 5.4. Gestion financière

##### 5.4.1. Clubs mis en demeure

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation des clubs mis en demeure pour défaut de paiement des factures fédérales et décident de prendre certaines des mesures prévues à l'article PF8.

Les membres du conseil d'administration prennent acte de ces situations et chargent le trésorier général et le directeur général d'assurer le suivi des dossiers conformément aux dispositions en vigueur.

### **6. Rapport du directeur sportif**

#### 6.1. Validation des chargés de cours Maxibasket

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des propositions de désignation des chargés de cours pour le Maxibasket.

Après discussion, ils approuvent ces désignations.

#### 6.2. Introduction des demandes Élite Sportive

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités d'introduction des demandes dans de statut d'Élite Sportive.

Après examen, ils marquent leur accord sur les modalités proposées.

Le directeur sportif est chargé de l'exécution de cette décision.

#### 6.3. Nomination des coaches provinciaux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités de nomination des coaches provinciaux. Après discussion, ils approuvent ces modalités et soulignent l'importance de rédiger des mesures visant à garantir l'éthique dans le cadre de l'exécution de leur fonction.

Le directeur sportif est chargé de l'exécution de cette décision.

#### 6.4. Création et appel à candidatures des scouts régionaux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet de création de scouts régionaux ainsi que de l'appel à candidatures.

Après discussion, ils approuvent le projet et fixent l'indemnité à 25 euros par match, hors frais de déplacement. Ils soulignent l'importance de rédiger des mesures visant à garantir l'éthique dans le cadre de l'exécution de leur fonction.

#### 6.5. Licences coaches 2026-2027

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des nouvelles modalités relatives aux licences coaches pour la saison 2026-2027 et approuvent celles-ci.

Le directeur sportif est chargé de l'exécution de cette décision qui sera publiée dans une prochaine newsletter

### **7. Compétences administratives**

#### 7.1. Nouvelle demande de dérogation du RBC Ninane (1200) pour l'homologation de la salle de Vaux

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une nouvelle demande de dérogation introduite par le club du RBC Ninane (1200) concernant l'homologation de la salle de Vaux.

Après examen du dossier, ils décident d'accéder à la demande, moyennant le respect strict des conditions relatives à la hauteur du panneau.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

#### 7.2. Demande d'annulation de l'amende pour doublon du Ganshoren Basket Dames (2519)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande introduite par le club du Ganshoren Basket Dames (2519) visant à obtenir l'annulation d'une amende infligée pour doublon dans l'affiliation d'un membre déjà affilié.

Après examen du dossier, ils décident de ne pas donner une suite favorable à la demande.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

#### 7.3. Demande d'intervention au CP Liège par le Collège Saint-Louis (2663) pour la publication des désignations des arbitres

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande d'intervention introduite par le Collège Saint-Louis (2663) auprès du comité provincial de Liège concernant la publication des désignations des arbitres.

Après discussion, ils décident qu'un rappel sera adressé au comité provincial afin qu'il veille à communiquer, à tout le moins, les rencontres qui ne pourront pas être assurées au niveau de l'arbitrage.

Le président du département relations CP-CDA est chargé de l'exécution de la décision.

#### 7.4. Demande de dérogation introduite par le Val-Dieu Spirou Basket (0284) concernant le membre L.G.

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation introduite par le club du Val-Dieu Spirou Basket (0284) concernant le joueur L.G.

La demande vise à obtenir l'autorisation pour ce joueur d'évoluer dans la catégorie U12, en raison de problèmes de santé.

Après examen du dossier, les membres du conseil d'administration décident d'accéder à la demande, considérant que les motifs médicaux invoqués sont suffisamment fondés.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

## **8. Compétences judiciaires**

### 8.1. Démission d'un membre du CJ Liège

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la démission de Monsieur B.L. de ses fonctions au sein du Conseil judiciaire de Liège.

## **9. 25 ans de l'AWBB**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement des actions prévues dans le cadre des 25 ans de l'AWBB.

## **10. Départements**

### 10.1. Département Détection & Formation

#### 10.1.1. Bilan de la JRJ

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du bilan des Journées Régionales des Jeunes présenté par le directeur général.

Le directeur sportif complète cette présentation en apportant une analyse de la partie sportive et la présentation d'une formule de compétition qui évitera, dans la plupart des cas, que des équipes d'une même province ne se rencontrent.

## 10.2. Département Coupes

### 10.2.1. Bilan des finales de Coupe AWBB

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du bilan des finales de la Coupe AWBB présenté par le secrétaire général.

### 10.2.2. Proposition de modification du règlement de la coupe AWBB seniors

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la proposition de modification de la formule de la Coupe AWBB seniors messieurs qui vise à commencer les matches de poule après le 15 août.

Après discussion, ils marquent leur accord sur cette proposition.

## 10.3. Département Minibasket

### 10.3.1. U12 interprovincial 2026-2027

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet relatif à l'organisation d'un championnat U12 interprovincial pour la saison 2026-2027.

Ils marquent leur accord sur le principe de cette initiative.

Ils s'accordent également sur le fait qu'aucune modification statutaire ne sera proposée pour cette saison.

Une proposition plus détaillée sera soumise lors de la réunion du 28 avril.

## **11. Nouvelles de Basketball Belgium**

### 11.1. Dossier TDW2

Faisant suite aux résultats du sondage réalisé auprès des clubs de R1 dames, à différents échanges avec des responsables de BVL et à la situation des certains clubs de TDW1, le président présente un projet de compétition 26-27, disputée par les seuls clubs de l'AWBB, qui tient compte des intérêts de toutes les parties en présence et qui reprend les modalités de la future compétition nationale.

Après examen du dossier, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur le projet qui sera présenté au conseil d'administration de Basketball Belgium avant communication et publication.

## **12. Agenda**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités auxquelles l'AWBB sera associée ou représentée.

Dans ce cadre, les événements suivants sont portés à leur attention :

- les finales de la Coupe de Namur, qui se dérouleront les 11 et 12 avril 2026 à Ciney ;
- la conférence et les ateliers organisés dans le cadre du « Play True Day », prévus le 17 avril 2026 ;
- les finales du championnat des jeunes régionaux, qui auront lieu les 25 et 26 avril 2026 à Namur.

## **13. Divers**

Les membres du conseil d'administration évoquent les points suivants :

- L'organisation du conseil d'administration stratégique lors du championnat du monde à Berlin ;

- La suspension d'un officiel de table : Les membres du conseil d'administration confirment que la présence d'un officiel de table suspendu sur une feuille de match entraîne automatiquement un forfait, conformément à l'article PC76.

La réunion se termine à 21h45.



Jean-Pierre Delchef  
Président

  
SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel  
Secrétaire général



Pierre Thomas  
Directeur général